

POUR QUI ?

L'accès au **service PMR** est réservé aux personnes :

- > **Titulaires d'une carte d'invalidité supérieure ou égale à 80%** sans limitation de pathologie ou d'une carte mobilité inclusion avec la mention «**INVALIDITE**».
- > **Titulaires d'une carte d'invalidité des pensionnés de guerre supérieure ou égale à 50%**
- > **Âgées de 80 ans minimum** avec un certificat médical du médecin traitant.

COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE ?

Le **service PMR** est une navette qui vient vous chercher directement à votre domicile ou à un autre lieu, et vous amène au plus proche de votre destination se trouvant sur l'une des 16 communes du Grand Avignon : Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la Sorgue, Jonquerettes, Le Pontet, Les Angles, Morières-lès-Avignon, Pujaut, Rochefort du Gard, Roquemaure, Saint Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Saze, Vedène, Velleron, Villeneuve-lez-Avignon.

La navette fonctionne sur réservation du lundi au samedi (sauf les jours fériés) de 7h à 20h (dernière dépose).

Le service de transport PMR n'est pas un service médicalisé et nos conducteurs sont uniquement habilités à la conduite de voyageurs. Les accompagnateurs-aidants peuvent voyager gratuitement. Toute personne ne pouvant agir sans l'aide d'autrui doit obligatoirement être accompagnée.

COÛT DU VOYAGE

Ticket unitaire en vente auprès du conducteur à 1€40.

Les cartes d'abonnement (payantes ou gratuites) ou les tickets 10 voyages ne sont pas acceptés.

QUELLE DÉMARCHE POUR S'INSCRIRE ?

Pour la création d'une carte, le bénéficiaire doit transmettre les pièces suivantes :

- > le formulaire de demande complété
- > une photographie d'identité
- > une photocopie de la carte d'identité



Pour les personnes invalides à 80% (minimum).

> la photocopie de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (mention «INVALIDITÉ»)

Pour les personnes invalides de guerre à 50% (minimum).

> la photocopie de la carte d'invalidité des pensionnés de guerre

Pour les personnes âgées de 80 ans et plus.

> un certificat médical notifiant l'état de santé insatisfaisant du bénéficiaire à se déplacer par ses propres moyens

Le dossier complet est à transmettre par mail à l'adresse **allobus.orizo@tecelys.fr** ou par courrier à l'adresse suivante :

**SPL TECELYS – ORIZO
SERVICE PMR
110 rue Gallias CS 50200
84 918 AVIGNON CEDEX 9**

Pour plus de renseignements, contactez le service PMR au 0800 456 456 (appel gratuit).

COMMENT RÉSERVER ?

- 1.** Téléphonnez au **0800 456 456** (appel gratuit depuis un fixe ou un mobile) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h (hors jours fériés).
- 2.** Indiquez au standard :
 - > votre nom et prénom
 - > le jour et les horaires souhaités (aller et retour)
 - > l'adresse précise du lieu de prise en charge et/ou de dépose souhaité

MOTIFS DE VOS DÉPLACEMENTS

Rendez-vous «loisirs»

> Réservez jusqu'à 10 jours avant votre déplacement et au plus tard 1/2 journée avant, sous réserve de disponibilités.

Rendez-vous médicaux ou professionnels

> Réservez jusqu'à 45 jours avant votre déplacement et au plus tard 1/2 journée avant, sous réserve de disponibilités.

En cas d'annulation de rendez-vous : il est nécessaire d'avertir le service PMR au plus tôt.